



Commission Régionale des Compétitions

Procès-verbal de la réunion plénière du vendredi 11 octobre 2024 en visioconférence

Présidence : Gérard SEITZ ;

Membres présents : Agathe LACOMBE, Yannick DANDRELLE, Damien ENGEL, Patrice GRETHEN, Claude KEIME, Christophe MARIE, Jean-Louis MAZZEO, Bernard PAQUIN, Maxime RINIE, François SOGNE et Pierre TAESCH ;

Membre excusé : Cyrille IMBERNON.

1. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

Les procès-verbaux de la réunion plénière du 19 août 2024 ainsi que des réunions restreintes par moyens informatiques des 23 août, 29 août, 06 septembre, 20 septembre, 07 octobre et 08 octobre 2024, sont adoptés à l'unanimité.

2. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

Gérard SEITZ informe la Commission que suite à la rétrogradation du club des Girondins de Bordeaux, le nombre des relégations de fin de saison a été modifié pour le National 2 et le National 3 ce qui impacte les mouvements de fin de saison de nos championnats régionaux. L'organigramme des Montées et Descentes des Championnats Seniors sera ainsi rectifié et porté à la connaissance des clubs.

La réunion de rentrée avec les clubs participant aux championnats Seniors R1 et R1 Féminines s'est tenue le samedi 24 août à la Brasserie de Champigneulle. La traditionnelle remise de ballons a été effectuée à cette occasion aux nombreux clubs présents.

Concernant les reports de matchs pour la période qui arrive, un rappel sur la procédure à respecter impérativement sera envoyé aux clubs.

La Commission proposera au Comité Directeur de la Ligue le site d'Homécourt pour l'organisation des finales du Festival U13 Pitch fixées le 03 et le 04 mai 2025.

Suite à la demande de la Commission, le Comité Directeur de la Ligue a décidé d'octroyer, à titre exceptionnel pour la saison en cours, une aide financière aux clubs du championnat R2 Féminines pour la partie supérieure à 200 km de leurs déplacements.

La Commission décide de ne pas donner une suite favorable à la demande du club de l'AS Taissy concernant son équipe U16 R2.

Un appel à candidatures a été lancé pour l'organisation des différentes finales en fin de la saison 2024/2025 :

- le jeudi 29 mai 2025 sur le même lieu : la finale de la Coupe du Grand Est Féminine et la finale de la Coupe du Grand Est Seniors,
- le 07 et le 08 juin 2025 sur le même lieu : la finale de la Coupe du Grand Est U15, la finale de la Coupe du Grand Est U17 et la finale du Championnat U19 R1.

4. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Les Championnats et les Coupes sont désormais bien lancés mais la Commission déplore cependant, les nombreux forfaits généraux déjà enregistrés à savoir, 2 en Seniors et 9 chez les Jeunes.

La présence des éducateurs sur le banc des rencontres du Championnat Seniors R1 est bien respectée selon les rapports des délégués.

Statut des Jeunes : un point va être demandé aux Districts sur les engagements des équipes concernant le Foot Animation.

Des précisions sur les équivalences actuelles des diplômes d'éducateurs seront portées prochainement à la connaissance des clubs.

5. POINT DE SITUATION DES COUPES NATIONALES ET REGIONALES

Claude KEIME adresse ses félicitations aux services de la Ligue pour le très bon suivi de toutes ces compétitions ainsi que pour la réalisation de leurs tirages.

Les calendriers des différentes Coupes sont parfaitement respectés en particulier celui de la Coupe de France dont le tirage du 6ème et dernier tour régional aura lieu à Reims le jeudi 17 octobre 2024. Les 20 clubs qualifiés à l'issue des rencontres programmées le week-end du 27 octobre 2024, disputeront le 1er tour fédéral le week-end du 17 novembre 2024 qui verra l'entrée en lice des équipes de Ligue 2.

6. ARBITRAGE

Yannick DANDRELLE fait remarquer, le manque d'information sur les sanctions qui pourraient être infligées aux arbitres/joueurs par la Commission de Discipline.

7. DELEGUES

Suite aux problèmes rencontrés régulièrement sur les terrains, Pierre TAESCH souhaiterait qu'une formation de référents sécurité soit organisée pour les dirigeants des clubs des championnats Seniors régionaux.

Il indique que sa Commission est de plus en plus sollicitée par les clubs pour la désignation d'un délégué sur leurs rencontres.

8. AGENDA

La prochaine réunion plénière de la Commission Régionale des Compétitions aura lieu en présentiel à l'Etablissement de Champigneulle.

Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification par envoi en recommandé à: LGEF – CS 80019 - 1 rue de la Grande Douve - 54250 CHAMPIGNEULLES ou à l'adresse électronique: appel@lgef.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président,
Gérard SEITZ

Le Secrétaire,
Bernard PAQUIN